

*L'Adresse—M. Lewis*

**M. Lewis:** Il n'est pas un comptable ni un vérificateur dans notre pays, ou même aux États-Unis, qui ne sache pas que cela est vrai. Je me souviens vaguement d'un rapport émanant de vérificateurs et indiquant qu'il ne fallait pas inscrire les impôts différés dans les livres, parce qu'il était malhonnête de sous-entendre qu'ils appartenaient au passif alors, qu'en fait, il n'en serait vraisemblablement jamais ainsi. Même un faible taux d'intérêt de 8 ou 9 p. 100 perçu sur cette somme de \$4.7 milliards rapporterait environ \$400 millions par an. Grand Dieu! Nous pourrions en faire des choses avec cette somme. Nous pourrions, par exemple, alléger le fardeau du simple contribuable de \$70 ou \$80 par an, au lieu de permettre à ces sociétés de garder ces \$4.7 milliards, sans intérêt.

J'aimerais préciser ici, monsieur l'Orateur, que tant que nous laisserons ces sociétés monolithiques échapper au fisc, les Canadiens ne doivent pas espérer regagner leur souveraineté économique dans leur propre pays, ni créer une économie viable dans les nombreuses régions déphasées, ni même prendre les mesures qui peuvent et doivent être prises dans leur pays pour juguler la hausse effrénée du coût de la vie.

Mes collègues et moi-même savons parfaitement que certains éléments du coût de la vie échappent totalement au contrôle national. Mais nous savons également qu'un grand nombre d'autres éléments de cet épouvantail mondial peuvent être maîtrisés pourvu qu'on en ait le désir et la volonté, et je dirais que cette législature ne doit manquer ni de l'un ni de l'autre.

Voici un exemple de l'emprise de la grosse entreprise, exemple familial à toutes les ménagères canadiennes. Examinons un instant le cas du sucre, denrée essentielle qui se retrouve dans toutes les cuisines. Au cours du seul mois de janvier, le prix du sucre a augmenté de 35 p. 100, atteignant ainsi un niveau de 47 p. 100 supérieur à ce qu'il avait été un an auparavant. Pareille hausse a manifestement dû se répercuter sur le prix de toutes les autres denrées alimentaires dans lesquelles il entre du sucre, ce qui a dû à son tour marquer de façon importante l'indice des prix à la consommation pour le mois de janvier.

A mon avis, il ne fait pas de doute que les Canadiens paient le sucre infiniment trop cher. Pourquoi? Parce que nous n'avons pas su empêcher les trois plus gros vendeurs de sucre de former un cartel. Ces trois compagnies, je le rappelle à la Chambre, Atlantic Sugar, Redpath Sugar et St. Lawrence Sugar furent trouvées coupables il y a à peine une décennie, soit en 1963, de fixation de prix et de collusion. Ces trois mêmes sociétés doivent encore une fois répondre devant les tribunaux des mêmes accusations malgré leur condamnation antérieure, les amendes et les ordonnances des tribunaux. Les archives judiciaires estiment que les activités de fixation des prix auxquelles s'est livré ce charmant petit trio ont coûté 125 millions de dollars aux consommateurs canadiens en près de dix ans.

On peut pardonner à l'acheteur excédé qui se demande pourquoi donc ces trois sociétés n'ont pas été traduites beaucoup plus tôt devant les tribunaux. Je me demande en effet pourquoi nous n'avons pas pris les mesures nécessaires pour casser le monopole qui leur a permis de fixer les prix, d'éviter la concurrence et de conspirer avec des sociétés étrangères pour assurer leurs profits excessifs. Je répondrai que la raison pour laquelle nous n'avons pas pris de telles mesures, c'est que les gouvernements libéraux tout comme les gouvernements conservateurs n'ont eu ni la volonté ni le désir de contenir la puissance des sociétés au pays.

[M. Lewis.]

Je vous inviterais maintenant à considérer mes cibles favorites parmi la famille des sociétés exploiteuses—la famille royale des sociétés qui excellent à l'art des arguties, les sociétés pétrolières, qui ont joui d'une liberté de manœuvre sans entraves, non seulement au pays mais dans la plupart des autres pays occidentaux. Ces brigands multinationaux—et je vous ferai remarquer, Votre Honneur, que le mot n'est pas trop fort—ont coûté très cher à chaque pays. Quel prix payons-nous en effet les produits Imperial aujourd'hui?

Même mes amis qui siègent à ma droite, même le chef de l'opposition conservatrice, en sont venus à la conclusion que nous devrions peut-être enquêter de façon officielle du côté des sociétés pétrolières—c'est ce qu'il a dit, je pense,— et des retombées financières fantastiques dont elles bénéficient. Ici au Canada, elles contrôlent notre vie industrielle. Elles paient presque rien en impôts sur le revenu. Elles bénéficient en fait de prêts sans intérêts qui s'élèvent présentement à plus de un milliard de dollars, et le prix qu'elles demandent pour leurs produits ne se rapporte pas aux coûts de production mais, comme le disait récemment un haut dirigeant de la société Imperial Oil, à «ce que peut supporter le marché». Je déclare au nom du NPD que le temps est venu de dire à ces sociétés que le peuple canadien ne supportera pas plus longtemps cet état de choses.

**Des voix:** Bravo!

● (1720)

**M. Lewis:** Selon moi, on peut dire que la plupart des Canadiens se rendent compte qu'une augmentation du prix des produits pétroliers est inévitable et que la plupart d'entre eux sont prêts à accepter cette augmentation à deux conditions, que nous appuyons d'ailleurs. La première est que l'augmentation du prix du pétrole produit au Canada soit raisonnable et n'atteigne pas le prix international exorbitant, et la deuxième est que les recettes réalisées grâce à cette augmentation de prix n'aillent pas garnir les poches des multinationales, mais qu'elles soient versées au trésor public, tant au niveau fédéral que provincial, afin de servir à l'exploitation de nouvelles sources d'énergie à l'intention des générations futures de Canadiens.

J'affirme au premier ministre qu'une politique qui établit une société nationale des pétroles simplement pour servir les grosses sociétés multinationales, pour les aider à conserver leur emprise et leurs bénéfices, ne saurait être acceptée par aucun Canadien réfléchi et ne sera acceptée par aucun député réfléchi.

**Des voix:** Bravo!

**M. Lewis:** Au nom du Nouveau parti démocratique, je dis aux députés, conformément à la résolution adoptée par mon parti lors de son congrès de juillet dernier, que les événements de l'année dernière dans le secteur pétrolier de nos ressources ont montré clairement que le pétrole et ses produits devraient être traités comme un service public, afin de servir non pas les intérêts d'Exxon et des autres géants internationaux, mais les intérêts du Canada et de ses citoyens à qui ces ressources irremplaçables appartiennent.

[Français]

Il n'y a aucun doute, monsieur l'Orateur, et nous l'avons dit durant la dernière session, que la présente Commission de surveillance du prix des produits alimentaires est une faillite. Ce que le Nouveau parti démocratique avait sug-